

RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4077 - JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

## COOPÉRATION

# La RDC et la Turquie veulent atteindre un premier volume d'échanges bilatéraux

L'information a été donnée par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, lors de la conférence de presse qu'il a animée, le 7 septembre, avec son homologue congolais, Félix-Antoine Tshisekedi, actuellement en visite d'Etat en Turquie.

Avant la conférence de presse conjointe, une cérémonie de signature de trois accords a eu lieu. Lesdits accords portent sur la promotion et la protection mutuelle des investissements entre les deux gouvernements, la prévention de la double imposition des impôts sur le revenu et la prévention de l'évasion fiscale ainsi que sur la coopération dans le domaine du tourisme entre les deux pays.

Page 4



Signature des protocoles d'accord entre les deux pays

## SANTÉ

## La méningite déclarée dans la province de la Tshopo



La tranche d'âge touchée est celle de plus de quinze ans

La maladie a été signalée dans la zone de santé de Banalia et a déjà occasionné une centaine de décès. D'après la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, à ce jour « le nombre de cas s'élève à deux cent soixante-sept dont cent vingt-neuf décès, soit une létalité de 48, 3 % ». La tranche

Page 3

## EXPLOITATION ILLICITE DES SITES MINIERS

## La Chine favorable à une enquête mixte

L'ambassadeur chinois, Zhu Jing, a exprimé sa préoccupation sur les allégations d'existence des présumées activités clandestines des entreprises chinoises dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Il a fait part directement au Premier ministre, Sama Lukonde, de l'intérêt de diligenter une enquête mixte sur le terrain pour vérifier les faits.

Par ailleurs, le diplomate chinois a exprimé son engagement à collaborer avec les services compétents de la RDC pour faire toute la lumière sur ce dossier brûlant qui promet des suites de la part de Kinshasa.

Page 2



Un site minier de la Gécamines

## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

## Le ministre Jean-Jacques Mbungani a échangé avec le directeur exécutif de Gavi

En marge de la réunion ministérielle du G20, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbandra, a reçu en audience, le 6 septembre à Rome, en Italie, le directeur exécutif de Gavi, le Dr Seth Berkley. Les deux personnalités ont échangé sur

la vaccination contre la covid-19, notamment sur la nécessité de la booster avec l'arrivée de nouveaux lots de vaccins Moderna et Pfizer ainsi que la mise en œuvre du plan Mashako pour le renforcement de la vaccination de routine.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Enlèvement

Seulement dix printemps d'expérience démocratique puis la Guinée est retombée dans les travers des prononciements forcément convenus. Comme le firent à leur tour Lansana Conté en 1993, Moussa Dadis Camara en 2008, c'est un autre soldat qui a pris le relais, le 5 septembre dernier, en se hissant à la tête de l'Etat au moyen de pressions armées.

Dimanche, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, 49 ans, est apparu en treillis, béret rouge vissé sur la tête, en promettant le bonheur au peuple de Guinée. Comment s'y prendra-t-il concrètement vu le temps relativement court qu'il faudra à son régime d'organiser le retour à l'ordre constitutionnel ? Si l'on n'y prend garde, la transition annoncée, avec un gouvernement d'union nationale ou pas, pourrait être confrontée à un problème de calendrier. La rupture de quiétude prendrait sa source là.

Cela est aussi connu. Les lendemains d'une prise du pouvoir par les armes ont toujours été suivis d'une batterie de mesures de légitimation préjudiciables pour les libertés collectives et individuelles. Le couvre-feu, la fermeture des frontières, l'injonction faite aux dignitaires du régime déchu de rentrer dans le rang au risque d'être accusés de rébellion remplissent cet objectif. Le 6 septembre, ils avaient tous répondu à la première convocation publique. Ils ont écouté l'officiant sans broncher. Qui ne dit mot ne consent pas toujours.

Pour l'instant, la Guinée du lieutenant-colonel Doumbouya ne peut prétendre jouir de la reconnaissance extérieure. Confrontée à de crises plus importantes, la communauté internationale a crié au coup de force sans plus. Les meneurs du putsch profitent de cet attentisme en prenant pour une totale adhésion à leur mouvement les cris de jubilation entendus dans certains quartiers de Conakry le jour de leur sortie des casernes. Les mêmes cris pourront leur être retournés quand la liberté, l'eau et le pain ne seront distribués aux Guinéens dans les délais raisonnables.

*Le Courrier de Kinshasa*

## EXPLOITATION ILLICITE DES SITES MINIERES

## La Chine favorable à une enquête mixte

L'ambassadeur chinois, Zhu Jing, a exprimé sa préoccupation sur les allégations d'existence des présumées activités clandestines des entreprises chinoises dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Il a fait part directement au Premier ministre, Sama Lukonde, de l'intérêt de diligenter une enquête mixte sur le terrain pour vérifier les faits.



*Un site minier de la Gécamines*

Kinshasa n'a pas encore réagi pour l'heure, du moins officiellement, à la proposition de l'ambassadeur chinois de mener des enquêtes mixtes pour vérifier la véracité des allégations sur l'existence des présumées activités illicites des entreprises chinoises dans les sites miniers de la RDC. Le site d'information de la primature, qui livre quelques détails des échanges entre les deux personnalités, est resté silencieux sur ce point précis. Par contre, il a confirmé que Zhu Jing a bien été reçu en audience par le Premier ministre, le 4 septembre. Les discussions ont porté essentiel-

lement sur les accusations d'activités clandestines des entreprises minières chinoises.

Toujours selon la source, Zhu Jing, s'exprimant à l'issue de la rencontre, s'est dit préoccupé par cette situation. Pour lui, seule une enquête mixte pourrait éclairer la lanterne des uns et des autres. Par ailleurs, il a exprimé son engagement à collaborer avec les services compétents de la RDC pour faire toute la lumière sur ce dossier brûlant qui promet des suites de la part de Kinshasa. Tout est parti de la diffusion d'un magazine d'enquête étranger qui a révélé des cas d'exploitation illi-

cite des mines dans les provinces de l'est de la RDC. Au cours du Conseil des ministres du 3 septembre, le Premier ministre, Sama Lukonde, avait évoqué la situation. Pour lui, des cas d'exploitation illicite dans cette partie du pays peuvent s'expliquer par la difficulté d'exercer un réel contrôle sur le terrain, en raison de la présence des groupes armés. Toutefois, le chef du gouvernement a instruit les ministres de l'Intérieur, de la Justice et des Mines à prendre des dispositions pour suivre de près cette situation. La consigne est claire : il faut sévir contre leurs auteurs.

*Laurent Essolomwa*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SANTÉ

# La méningite déclarée dans la province de la Tshopo

La maladie a été signalée dans la zone de santé de Banalia et a déjà occasionné une centaine de décès.

Au cours de la déclaration d'annonce de l'épidémie, la vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, a indiqué qu'à ce jour « le nombre de cas s'élève à deux cent soixante-sept dont cent vingt-neuf décès, soit une létalité de 48,3 %. La tranche d'âge la plus touchée est celle de plus de 15 ans. Dix-neuf échantillons de liquide céphalo-rachidien ont

été prélevés et envoyés au Laboratoire Pasteur de Paris en France. Les premiers résultats sont sortis en date du 6 septembre 2021 et confirment la présence de *Neisseria Meningitidis* sérotype W ».

Avant la déclaration de cette épidémie, la vice-ministre a fait savoir que plusieurs actions ont été entreprises sur le terrain, notamment le renforcement de la



La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention

surveillance épidémiologique et de laboratoire, l'isolement et la prise en charge des cas ainsi que la sensibilisation de la communauté.

« Une équipe du niveau

central est déjà à pied d'œuvre sur le terrain pour appuyer la province.

Une deuxième équipe se prépare pour renforcer l'appui technique du niveau central. Un plan de

riposte est en cours d'élaboration par le ministère de la Santé avec ses partenaires d'appui... », a-t-elle révélé.

Pour rappel, c'est depuis le début du mois de juin dernier que la Division provinciale de la santé de la Tshopo a enregistré des cas et décès dans la zone de santé de Banalia, dont les symptômes faisaient penser à la méningite. En début juillet, une investigation a été menée dans l'aire de santé de Panga, dans la zone de Banalia, à 277 Km au nord de Kisangani, dans les carrières de mines WabeloB et intervention rapide, respectivement à 4 Km en amont et 6 Km en aval du Centre de santé de référence Panga.

L'enquête a révélé que la majorité de cas présentait la fièvre, des céphalées, la raideur de nuque, des difficultés d'expression et conduisant pour certains cas à la mort.

Blandine Lusimana

« Une équipe du niveau central est déjà à pied d'œuvre sur le terrain pour appuyer la province. Une deuxième équipe se prépare pour renforcer l'appui technique du niveau central. Un plan de riposte est en cours d'élaboration par le ministère de la Santé avec ses partenaires d'appui... »

## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

## Le ministre Jean-Jacques Mbungani échange avec le directeur exécutif de Gavi

En marge de la réunion ministérielle du G20, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbandra, a reçu en audience, le 6 septembre à Rome, en Italie, le directeur exécutif de Gavi, le Dr Seth Berkley.

Les deux personnalités ont échangé sur la vaccination contre la covid-19, notamment la nécessité de la booster avec l'arrivée de nouveaux lots de vaccins Moderna et Pfizer ainsi que la mise en œuvre du plan Mashako pour le renforcement de la vaccination de routine. A ce sujet, le Dr Berkley a félicité la République démocratique du Congo (RDC) pour les progrès réalisés dans le secteur de la santé et, par la même occasion, a recueilli les impressions du ministre de la Santé au sujet de la menace de grève d'une partie du personnel administratif et des infirmiers, dans le contexte de la vaccination.

L'entretien a été également focalisé sur le remboursement des dépenses inéligibles sur la base du financement de Gavi, dont l'échéance est fixée à la fin de ce mois de septembre, au risque que celui-ci puisse geler le financement alloué à la vaccination.

Concernant la menace de grève dans le secteur de la santé, le ministre Jean-Jacques Mbungani a rassuré son interlocuteur des efforts qui sont actuellement déployés par le gouvernement de la République afin de résoudre, de manière pérenne, toutes les revendications légitimes soulevées.

Le ministre de la Santé a aussi rassuré le directeur exécutif de Gavi de



La séance de travail entre le ministre de la Santé et le directeur exécutif de Gavi

la disponibilité de la RDC à collaborer avec son organisation, dans le cadre du financement de l'opération de vaccination en cours.

Pour sa part, le Dr Seth Berkley a remercié Jean-Jacques Mbungani pour sa disponibilité. Il s'est également dit satisfait pour l'éclairage apporté

par le ministre et surtout sur la convergence de vues au sujet des différents points qui ont fait l'objet de leur échange.

B.L.

## COOPÉRATION

# La RDC et la Turquie veulent atteindre un premier volume d'échanges bilatéraux

L'information a été donnée par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, lors de la conférence de presse qu'il a animée, le 7 septembre, avec son homologue congolais, Félix Antoine Tshisekedi, actuellement en visite d'Etat en Turquie.

La conférence de presse a été organisée après les entretiens en tête-à-tête des deux chefs d'Etat. Le président Recep Tayyip Erdogan a déclaré : « Au cours de nos entretiens avec mon cher ami, nous avons trouvé l'occasion de discuter de tous les aspects de nos relations. Nous avons confirmé mutuellement notre volonté d'améliorer notre coopération. Nous ferons un effort intensif pour élever nos relations économiques et commerciales à un niveau digne de notre amitié. Nous avons fixé, dans un premier temps, un volume des échanges bilatéraux de 250 millions de dollars. Les accords conclus tout à l'heure contribueront considérablement à l'atteinte de cet objectif ».

Renforcement des relations RDC-Turquie

Pour sa part, Félix Tshisekedi, après avoir assuré que les relations avec la Turquie se renforceront davantage, a dit avoir discuté, avec son homologue, de l'organisation du sommet Turquie-Afrique qui aura lieu en novembre en Turquie. Il a ajouté : « Cela montre à quel point nous donnons de l'importance à nos coopérations dans tous les domaines. Ça montre que nous sommes prêts

à coopérer avec la Turquie dans tous les domaines. Nos relations continueront à se renforcer davantage et à prendre de l'ampleur ». Pour le président congolais, la Turquie mettra en œuvre, avec la République démocratique du Congo (RDC), de nombreux projets dans le domaine de l'agriculture qui est l'une des priorités du gouvernement. Il a souligné que les deux pays coopéreront également dans le domaine des ressources minérales. « Notre coopération et nos relations amicales avec la Turquie se déroulent bien. Cette coopération deviendra encore plus forte », a signifié le président congolais.

Signature de 3 accords entre les deux pays

Avant la conférence de presse conjointe, une cérémonie de signature de trois accords a eu lieu, en présence des présidents Erdogan et Tshisekedi. Ainsi, l'accord relatif à la promotion et à la protection mutuelle des investissements entre les deux gouvernements a été signé par le ministre turc de l'Industrie et de la Technologie, Mustafa Varank, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Christophe Lutundula Apala Pen'apala.

Quant à l'accord sur la prévention



Signature des protocoles d'accord entre les deux pays

de la double imposition des impôts sur le revenu et la prévention de l'évasion fiscale entre les gouvernements, il a été signé par le ministre du Trésor et des Finances turc, Lütfi Elvan, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC. Enfin, le projet d'accord de coopération dans le domaine du tourisme entre les deux pays a été signé par le ministre de la Culture et du Tourisme de la Turquie, Mehmet Nuri Ersoy, et le ministre du Tourisme de la RDC, Moderot Nsimba Matondo.

Quelques faits sur les relations économiques entre les deux pays : La Turquie dispose d'une ambassade à Kinshasa depuis 1974 et l'ambassade de la RDC a été ouverte en Turquie en juillet 2011. Le voyage d'Abdullah Gül, du 14 au 16 mars 2010, a constitué la première visite d'un président turc en RDC. Le cuivre et le bois de la Turquie sont principalement importés de la RDC. L'augmentation des importations de la Turquie en provenance de la RDC résulte de l'importation de cuivre cathodique

nécessaire à l'industrie de ce pays. Les autres articles importés de la RDC vers la Turquie sont les produits du bois, le caoutchouc, les animaux vivants et les matériaux en bois. En 2019, le volume total de commerce bilatéral entre la Turquie et la RDC était de 54,2 millions de dollars américains, les exportations totales turques étant de 54,2 millions de dollars et les importations totales de 0,4 million de dollars.

Patrick Ndungidi

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## AFRIQUE CENTRALE

# Des inondations à craindre à la fin de l'année

De toutes les catastrophes naturelles recensées dans la sous-région, les inondations constituent le phénomène le plus récurrent avec 40% des faits décriés.

Une étude menée par Trigg et al (2021) a montré que la plupart de grandes villes du Bassin du Congo sont situées le long du fleuve Congo et ses affluents, de sorte que les inondations constituent un problème majeur. 39 millions de personnes vivent à moins de 10 km d'un cours d'eau majeur dans ce bassin.

Par exemple, selon les experts de Trigg et al, les récentes inondations de 2019-2020 ont affecté environ 170 000 personnes à travers la République du Congo, dont 3 000 réfugiés centrafricains et congolais, et 6 302 hectares de champs agricoles ont été détruits.

Malgré les efforts déployés pour réduire les risques des catastrophes, les pertes dues aux inondations ont augmenté au cours de la dernière décennie. « Ces pertes surviennent dans un contexte de vulnérabilité croissante démographique, de l'occupation anarchique des terres et de la probabilité d'aléas plus incertains en raison du changement climatique. La pénurie des données limite la compréhension et la capacité de cartographie des risques d'inondation »



« Ces pertes surviennent dans un contexte de vulnérabilité croissante démographique, de l'occupation anarchique des terres et de la probabilité d'aléas plus incertains en raison du changement climatique. La pénurie des données limite la compréhension et la capacité de cartographie des risques d'inondation »

la probabilité d'aléas plus incertains en raison du changement climatique. La pénurie des données limite la compréhension et la capacité de cartographie des risques d'inondation », ce qui compromet les efforts actuels de gestion des risques des catastrophes, précise le texte.

Cependant, en conclusion, ont fait savoir les experts, les récents progrès technologiques d'observation spatiale fournissent une opportunité pour mieux prévoir l'occurrence des inondations, et ainsi de réduire les risques. Par conséquent, l'utilisation des données d'observation spatiale, en combinaison avec des informations socio-économiques pour évaluer les risques d'inondation dans le Bassin du Congo, peut aider à la prise de décision pour la réduction des risques d'inondations, nécessaire en vue d'améliorer la résilience des communautés dans le bassin.

Guillaume Ondze

## UNE RENTRÉE SCOLAIRE PLUS ASSURÉE, c'est avec BGFIBank

Bénéficiez jusqu'à  
**2 000 000 F CFA**  
de crédit et assurez  
la scolarité de vos enfants.



Suivez-nous sur



Ecoute - Qualité - Client  
Tél.: 81 88  
Email : eqccongo@bgfi.com  
[www.groupebgfibank.com](http://www.groupebgfibank.com)



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir

## MINES

## Le Gabon table sur une production de 12 millions de tonnes de manganèse d'ici 2024

La Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe métallurgique français Eramet, dans un communiqué publié mardi, annonce qu'elle ambitionne une production d'environ 12 millions de tonnes de manganèse en 2024.

«Pour la Comilog, l'objectif est de porter la capacité de production globale de minerai de manganèse de 4,3 Mt/an en 2020 à 12 Mt en 2024», annonce clairement un communiqué de la compagnie.

Soit une hausse de 38,6% par rapport à 2020, année où le Gabon a atteint les 8,4 millions de tonnes. Pour l'exercice 2021, les autorités gabonaises espèrent une production de 9,68 millions de tonnes, en hausse de 9,8% en glissement annuel.

Pour booster cette production minière, le Gabon mise aussi sur l'extension de la capacité de production sur le site d'exploitation de manganèse de Biniomi à Franceville au sud-est du pays.

Au Gabon, la filière manganèse pourrait continuer à enregistrer la hausse de production entamée depuis plusieurs années déjà.

Le Gabon est le deuxième producteur mondial de minerai de manganèse à haute teneur (de 45 à 50%), derrière l'Afrique du Sud. Le pays ambitionne d'être le leader mondial, avec une production qui devrait avoisiner les 12 millions de tonnes dans quelques années.

## MALI

## La CEDEAO préoccupée par le manque de précision dans le chronogramme électoral

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) reste préoccupée par le manque de précision dans le chronogramme électoral au Mali, a confié à la presse mardi le médiateur Goodluck Jonathan à l'issue d'une mission de trois jours dans la capitale malienne pour le suivi du processus de transition.

Selon lui, la CEDEAO est particulièrement préoccupée par «l'insuffisance d'actions concrètes dans la préparation effective du processus électoral». La mission a ainsi encouragé le gouvernement de transition malien à «présenter un chronogramme détaillant

le calendrier et les réformes à entreprendre pour aboutir aux élections». La mission de la CEDEAO a néanmoins apprécié «l'expression renouvelée des autorités à respecter la période convenue de la transition». La mission de suivi a également appelé «les partenaires unilatéraux et bilatéraux» à soutenir le processus de transition dans le cadre de la préparation des élections.

Cette mission de suivi de la communauté ouest-africaine a lieu à un moment où les forces vives du pays sont profondément divisées quant à une éventuelle prolongation de la durée de la transition.

## COVID-19

## Les cas en Afrique dépassent les 7,92 millions

Le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique a atteint 7 926 999 cas en date de mardi après-midi, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique, l'agence spécialisée dans les soins de santé de l'Union africaine, a déclaré que le nombre de décès dus à la pandémie à travers le continent s'élevait à 200 045.

Quelque 7 130 039 patients à travers le continent se sont remis de la maladie jusqu'à présent, a-t-il été noté.

L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie et l'Ethiopie font partie des pays comptant le plus de cas sur le continent, selon l'agence. L'Afrique du Sud a enregistré le plus de cas de Covid-19 en Afrique avec 2 824 063 cas, tandis que le Maroc, pays d'Afrique du Nord, a signalé 886 008 cas en date de mardi midi, a-t-il été noté.

En nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée, suivie des zones nord et est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée du continent, selon le CDC Afrique.

Xinhua

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

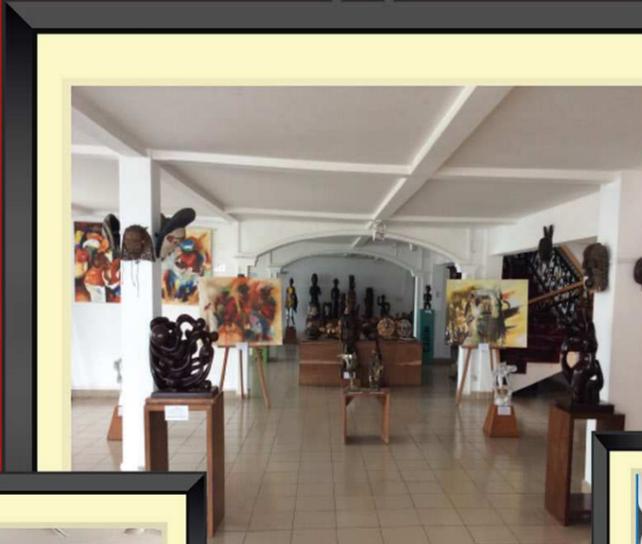
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

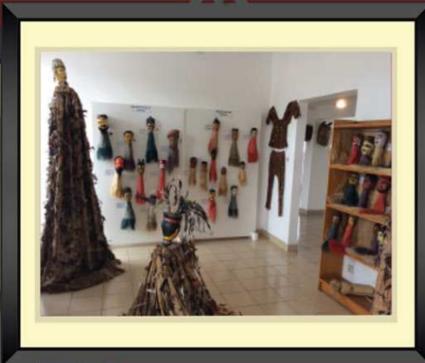
Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

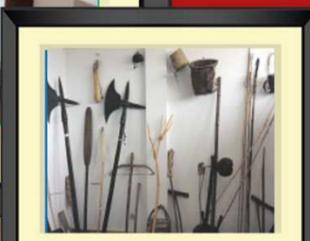
CÉRAMIQUES
MUSIQUE











L'art dans sa Généralité,  
de la Tradition  
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## CEEAC

## Gilberto Da Piedade Verissimo en visite de travail en Guinée équatoriale

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a entamé, le 7 septembre, une visite de travail de quatre jours à Malabo, en Guinée équatoriale.

Le président de la Commission de la CEEAC est accompagné de la commissaire à la Promotion du genre, Développement humain et social, Yvette Ngandu Kapinga, et du commissaire à l'Environnement et ressources naturelles, agriculture et développement rural, le Dr Honoré Tabuna.

Trois dossiers constituent l'objet de la visite du président, à savoir l'installation de l'Organisation de la santé de l'Afrique centrale ; l'accompagnement de la CEEAC en vue de la mise en place de la Commission nationale sur le contrôle des armes, et le suivi de l'appui de la CEEAC à la Guinée équatoriale en rapport avec



La délégation de la CEEAC reçue par des autorités guinéennes/DR

les explosions de Bata en mars dernier.

Toutes ces questions feront l'objet d'un profond examen par la délégation de la Commission de la CEEAC et les ministres de l'Intégration, de la Santé, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Défense.

A l'arrivée, le président de la Commission et sa suite ont été reçus par le ministre d'Etat à la présidence, en charge de l'Intégration régionale, Balthazar Engonga Edjo. Après leur entretien, le ministre d'Etat a accompagné ses hôtes chez le ministre de la Santé et du bien-être social, Diosdado Vicente Nsue Milang.

**Yvette Reine Nzaba**

## GUINÉE CONAKRY

## Libération de plusieurs prisonniers politiques

Des dizaines de prisonniers, dont des membres de l'Alliance nationale pour l'alternance et le développement (ANAD, opposition) ont recouvré la liberté, le 7 septembre, deux jours après le coup d'Etat.

Au total, ils sont soixante-dix neuf détenus à avoir été libérés dans la soirée de mardi. Parmi eux, figurent Mamadi Condé, Etienne Soropogui, Abdoulaye Bah, Keamou Bogola, tous des responsables de l'ANAD (Coalition ayant soutenu la candidature du leader de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo à la présidentielle de 2020 et Foniké Mengué, un activiste membre du Front anti troisième mandat d'Alpha Condé, le FNDC).

Ils avaient été incarcérés suite à la présidentielle contestée d'octobre 2020 ayant permis à Alpha Condé de briguer un troisième mandat. Soropogui, Bah, Condé, Bogola et les autres membres de l'ANAD se sont rendus au domicile de Cellou Dalein Diallo, juste après avoir été libérés. Le leader



Abdoulaye Diallo (au centre), ex-maire de Kindia, à sa libération de la prison centrale de Conakry, le 7 septembre 2021/AFP - Cellou Binani

de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée) a annoncé qu'il va organiser une « grande manifestation » pour célébrer la libération des prisonniers politiques et rendre hommage à ceux qui les ont libérés.

Le chef du Comité national pour le redressement et le développement, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, qui avait pris le pouvoir le 5 septembre courant, a donné lundi des instructions pour le traitement rapide du dossier des prisonniers politiques.

Pas moins de deux cents personnes avaient été arrêtées dans le cadre des manifestations contre le troisième mandat d'Alpha Condé déclenchées en octobre 2019 et des dizaines d'autres suite à la présidentielle de 2020.

**Y.R.Nz.**

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Le Parti panafricain pour la démocratie affûte ses armes

Le secrétaire général de la formation politique du centre, Serge Hilaire Maboungou, a appelé les cadres et militants, notamment ceux de la fédération de la Bouenza, à se mettre en ordre de bataille pour les élections locales, législatives et sénatoriales à venir.

« Les échéances électorales qui pointent à l'horizon nous donneront assurément l'occasion de nous affirmer, de prendre toute notre place dans l'échiquier politique national car la force d'un parti politique réside en sa représentativité au sein des institutions de la République », a déclaré Serge Hilaire Maboungou, à l'occasion de la première session ordinaire de la fédération du Parti panafricain pour la démocratie (PPAD)-Bouenza, tenue du 4 au 5 septembre à Kingoué.

En effet, la session ordinaire de la fédération de la Bouenza a permis à son président, Alain Joël Gabouma, de faire le bilan des activités menées pendant près de dix mois. Il s'agit, entre autres, de la participation aux opérations de révision des listes électorales, de l'implication du parti dans la campagne présidentielle des 17 et 21 mars en faveur du candidat de la majorité présidentielle, ainsi que de la campagne d'adhésion qui a permis au PPAD de renforcer ses rangs avec l'arrivée de 4 332 nouveaux adhérents. Selon le conseiller départemental, Alain Joël Gabouma, le PPAD est



un jeune parti de l'espace centriste dont l'expérience de ses animateurs ne fait l'ombre d'aucun doute. Intronisant les neuf membres du bureau de la section-PPAD-Kingoué conduit par Jean Baptiste Boupou, le secrétaire général, Serge

Hilaire Maboungou, s'est félicité du travail réalisé et reconnaît les efforts consentis au service du parti. « Je vous dis toute ma reconnaissance pour les efforts consentis au service du parti, pour votre sens élevé du devoir et pour votre

esprit de sacrifice. Votre tâche est imminente, vous avez le devoir de conduire la section à bon port. Pour cela, vous devez redoubler d'efforts, ratissez large et convaincre davantage les concitoyens à adhérer à notre vision de telle sorte

que notre parti ait une assise réelle à Kingoué », a-t-il exhorté.

A l'issue des travaux, les présidents des sections PPAD des différents districts de la Bouenza ainsi que les militants et sympathisants ont décidé de la tenue de la prochaine session ordinaire à Boko-Songho, en 2022. Dirigé par Nazaire Nzaou, le PPAD fait partie des quarante-cinq formations politiques reconnues conformes à la loi par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation au titre de l'année 2020. D'idéologie social-démocratie, il prône les valeurs d'humanisme et de justice sociale.

Membre du Groupement politique des partis du centre que préside Luc Daniel Adamo Mateta, le PPAD s'est félicité de l'action du gouvernement dans la lutte contre la corruption, l'impunité et bien d'autres antivaluers. Ainsi, il s'inscrit dans la dynamique gouvernementale visant la restauration de l'autorité de l'Etat, la relance et la diversification de l'économie nationale, la consolidation de la paix et de l'unité nationale, a conclu Serge Hilaire Maboungou.

**Parfait Wilfried Douniama**

## UDR-MWINDA

## Paul Dihoulou rejette la réconciliation du parti

Le secrétaire général et président par intérim de l'Union pour la démocratie et la République (UDR Mwinda) a rejeté en bloc, le 8 septembre lors d'un entretien avec la presse, la réconciliation du parti initiée la semaine dernière par Guy Romain Kinfoussia. Il affirme que ce dernier a été radié depuis 2008 et n'a aucune légitimité pour le faire.

Dans sa réaction, Paul Dihoulou a souligné que pour convoquer une réconciliation, il faut bien qu'il y ait avant tout des dissensions au sein du parti. L'UDR-Mwinda, a-t-il soutenu, est actuellement en paix et n'a pas besoin de réconciliation. Même s'il y a des problèmes, a-t-il dit, il ne revient pas à un membre du parti de convoquer une réunion de telle envergure.

« Selon les textes de l'UDR-Mwinda, le congrès est l'organe suprême du parti. Dans l'intervalle des congrès, l'organe suprême est le Conseil national, qui est élu par le congrès. Guy Romain Kinfoussia a été



Paul Dihoulou

radié du parti depuis 2008, pour nous il n'existe pas. S'il veut regagner le parti, il n'a qu'à écrire officiellement afin qu'il soit réintégré, comme disent les textes

du parti, à défaut, qu'il crée son propre parti », a souligné Paul Dihoulou.

Il a fait savoir qu'il est actuellement le seul président de l'UDR-Mwinda, jouis-

sant de toute la légitimité de présider les réunions des différends du parti, conformément aux textes organiques. Paul Dihoulou a, par ailleurs, annoncé la convocation, le mois prochain, d'un congrès ordinaire de l'UDR-Mwinda pour discuter des questions qui touchent l'intérêt du parti.

A l'occasion, a-t-il renchéri, les congressistes devraient entériner la radiation de Guy Romain Kinfoussia afin de mettre un terme à l'imbroglie. Entre-temps, Paul Dihoulou et les autres membres de son camp ont déjà engagé des procédures pénales à l'encontre de Guy

Romain Kinfoussia pour « usurpation du label de l'UDR-Mwinda et du titre de président de ce parti ». « Kinfoussia a créé la crise au sein de notre parti depuis 2016, parce que nous avons refusé l'idée qu'il avait, de dissoudre l'UDR-Mwinda au profit d'une formation politique qui devrait être créée, dénommée « Parti unifié du Pool », en complicité avec certains cadres du département. En réalité, le conflit au sein de notre parti est interpersonnel, entre nous deux, et cela ne devait pas engager le parti », a-t-il conclu.

**Firmin Oyé**

## INVESTISSEMENTS

# Près de 100 milliards FCFA pour des petits projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu, le 7 septembre à Brazzaville, sa deuxième session annuelle. Après avoir examiné l'ensemble des demandes, elle a accordé des titres d'agrément à douze entreprises, lesquelles entendent investir plus de 99 milliards Fcfa en faveur des petits projets.

Pour sa seconde session de l'année en cours, la CNI a examiné treize dossiers de candidatures. Au terme des travaux, elle a accordé des agréments définitifs à neuf sociétés et à trois autres sous réserve, en attendant que celles-ci complètent quelques pièces qui manquent. Une seule demande a été ajournée et renvoyée à la prochaine session. Les sociétés adjudicatrices des titres projettent investir à travers le pays dans l'agro-industrie, l'industrie, les transports, l'agriculture, les télécommunications, les bâtiments et travaux publics ainsi que dans le domaine des services. Si tous ces investissements venaient à se réaliser, selon la commission, ils représentent globalement plus de 99,175 milliards F CFA et pourront générer plus de 2035 emplois directs.

Pour le directeur de cabi-

net du ministre de l'Economie et de la Statistique, président adjoint de la CNI, Ferdinand Sosthène Likouka, cela renforce l'économie nationale. Lors de la dernière session tenue en janvier, la commission avait examiné douze dossiers de candidatures. Dix d'entre eux avaient été agréés pour un coût d'investissement de 120 milliards 477 millions FCFA.

Ayant eu des agréments, ces sociétés devraient bénéficier également des allègements et avantages particuliers de la part de l'Etat congolais, conformément à la charte des investissements. Les privilèges y afférents portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres faveurs fiscales.

En contrepartie, précise la même charte, celles-ci doivent recruter prioritairement le personnel congolais, puis l'immatriculer à la sécurité sociale. Suivant la charte des investissements, elles doivent transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir l'économie.



La séance de travail

rement le personnel congolais, puis l'immatriculer à la sécurité sociale. Suivant la charte des investissements, elles doivent transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir l'économie.

Signalons que la CNI est un organe d'exécution de la politique du gouvernement en matière de promotion des investissements. Elle compte une vingtaine de membres permanents, issus de diverses

administrations publiques et privées, ainsi que de quelques institutions. Sa mission fondamentale est d'examiner les demandes d'agrément sollicitées par les entreprises.

**Firmin Oyé**

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

## Les parlementaires satisfaits des projets conduits par l'ARPCE

La commission de l'Assemblée nationale en charge de l'économie et des finances (Ecofin), à l'issue d'une séance de travail le 7 septembre à Brazzaville, avec le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis Marc Sakala, a exprimé son satisfécit quant à la bonne exécution des missions qui ont été confiées à cet établissement public.

Il s'agit notamment de deux projets majeurs visant respectivement à assurer le suivi des transactions effectuées au Congo par transfert, par le prélèvement bancaire ou télé-règlements, et à permettre la dématérialisation des documents, l'optimisation de l'assiette fiscale, le suivi des paiements des taxes comme la TVA, le centime additionnel ou la taxe audiovisuelle.

« Il y a un an, lors de l'examen du projet de la loi de finances 2021, un certain nombre de projets numériques a été inscrit. C'est de notre devoir de venir évaluer ce qui a été fait notamment en matière de Hub numérique et du timbre électronique. Nous avons constaté qu'il y a suffisam-



La séance de travail entre l'ARPCE et Ecofin de remplir les missions qui lui ont été confiées par l'Etat.

ment d'avancées», a indiqué Maurice Mavoungou, pré-

sident de l'Ecofin avant de relever : « l'ARPCE est en train

**« L'ARPCE est en train de remplir les missions qui lui ont été confiées par l'Etat. Nous tenons à ce que ces actions se consolident. A ce propos, nous avons eu satisfaction grâce aux perspectives de la structure au titre de l'année 2022 »**

Nous tenons à ce que ces actions se consolident. A ce propos, nous avons eu satisfaction grâce aux perspectives de la structure au titre de l'année 2022».

S'agissant du secteur des communications électroniques, rappelons que c'est l'ARPCE qui est chargée de mener à bien les opérations auprès des opérateurs de téléphonies mobiles, les sociétés Energie électrique du Congo, La Congolaise des eaux ainsi que les opérateurs de chaînes de télévision. Une soixantaine de localités dites « zones blanches » a été couverte par un réseau mobile. Signalons que les députés ont eu droit à une visite guidée du data center ou centre de données de l'ARPCE, mis en service au mois d'août dernier.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## INTERVIEW

## Marie Audigier : « Le Congo demeurera à jamais dans mon cœur »

Après avoir passé quatre ans à l'Institut français du Congo (IFC) en qualité de directrice déléguée, Marie Audigier a quitté le Congo avec le sentiment d'avoir accompli sa mission. Les Dépêches de Brazzaville l'ont interviewée avant qu'elle ne prenne son vol pour la France.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que ressentez-vous lorsque vous êtes nommée, il y a quatre ans de cela, à Brazzaville, et comment ça s'est-il passé ?**

**Marie Audigier (M.A.) :** Je dois d'abord vous dire que je viens du secteur privé, notamment de l'industrie musicale. Je rêvais d'expatriation, afin de donner toute mon expertise au service public. En discutant avec le département des Ressources humaines est arrivée cette question du ministère des Affaires étrangères (que je remercie pour la confiance qu'ils ont eue en moi) : quel continent choisissez-vous ? Immédiatement j'ai répondu : l'Afrique. Alors nous avons un poste à vous proposer : Brazzaville. J'ai poussé un cri de joie. Ensuite j'ai attendu dans l'angoisse d'être confirmée par Paris et par l'ambassadeur de France au Congo qui a bien voulu m'accorder sa confiance puis son soutien constant, tout comme son successeur. J'ai eu la grande chance d'avoir un magnifique outil d'action à ma disposition : l'IFC, les salles de spectacles, la médiathèque, le grand hall.

**L.D.B. : Après quatre ans de mission, pensez-vous avoir construit un projet ouvrant grandes les portes de l'IFC ?**

**M.A. :** Je pense qu'ensemble nous avons construit un projet ouvrant grandes les portes de l'IFC à toutes les cultures et notamment à la jeunesse, afin qu'il devienne encore davantage la « Maison des artistes congolais », en accueillant, par exemple, Roga-Roga pour son premier concert en vingt-cinq ans de carrière. Ce projet a été depuis son origine pleinement soutenu par l'ambassade de France et les ambassades de l'Union européenne, notre premier partenaire. Ce qui a fait le succès de ce projet est qu'il a été conçu et réalisé dans un réel esprit d'écoute, de concertation et de partage avec les Congolais : artistes et acteurs culturels, les ministères, en premier lieu celui de la Culture et des Arts, des Affaires étrangères, du Tourisme, de l'Environnement, de l'Économie forestière, de la Santé, de la Promotion de la femme, des Télécommunications, et aussi les trois ministères de l'Enseignement, sans oublier bien sûr la mairie de Brazzaville.

**L.D.B. : Avez-vous le sentiment d'avoir soutenu la culture congolaise ?**

**M.A. :** Oui, réellement, comme je le faisais déjà lorsque j'étais manager de Passi ou de Bisso na Bisso. Pour preuve, l'essentiel de la programmation de l'IFC est consacré à la culture congolaise, si riche et foisonnante. Nous soutenons de façon pérenne tous les acteurs de

la culture congolaise comme les Ateliers Sahn de Bill Kouélany qui fait un travail extraordinaire. Le dernier projet que l'IFC a porté : Afro Beatbox Kongo Jazz. Ce sont des musiciens d'exception qui mêlent le jazz, la musique africaine et le hip-pop. C'est un projet, unique, puissant, ça c'est Brazza ! Nous soutenons aussi les grands festivals congolais : Mantina, Boya Kobina, et en avons créé de nouveaux comme le festival de BD Bilili conçu par Joëll Epée-Mandengué qui connaît un essor considérable et Konkutan'art, mettant en valeur la photographie d'auteur africaine. En dehors de cela, nous sommes aussi très heureux de l'ouverture de nouveaux lieux, qui permettent à la culture d'irriguer les arrondissements de Brazzaville, notamment la salle magnifique du Mémorial Savorgnan-de-Brazza, Bainingart de Delavallet Bidiefono consacré à la danse, Gare aux Pieds Nus de Sylvie Dyclo-Pomos au théâtre, le centre culturel Zola et l'espace de Baudoin Mouanda consacré à la photographie.

**L.D.B. : Quel est l'un des succès de votre passage à l'IFC ?**

**M.A. :** L'un des succès de notre passage à l'IFC est d'avoir réinventé non seulement la programmation mais aussi la communication en devenant partenaire de tous les médias que je remercie pour leur plein soutien. Il s'agit de Télé et Radio Congo, Vox TV, DRTV, Radio Mucodec, Radio citoyenne des jeunes, Go Radio, Les Dépêches de Brazzaville, la Semaine africaine et Trace Congo. Tous ces partenaires ont permis, aux côtés de MTN, Ragec, Vivendi Create Joy, Universal Music Group, Total, Air France, la Société Générale et Canal+, la création de nouveaux événements et amené un rayonnement beaucoup plus important de l'IFC ainsi que de nos artistes et projets pour la plupart congolais.

**L.D.B. : Pensez-vous que le nombre des spectateurs de l'IFC a augmenté ?**

**M.A. :** En deux ans, le nombre de spectateurs est passé de vingt mille à cent mille. Avec des premières, la tournée triomphale de Couleurs tropicales, les soixante ans des Bantous de la capitale et la célébration de nos vingt-cinq ans sur la Corniche avec des milliers de spectateurs. La fête de la musique a réuni à l'IFC cinq mille personnes. Il en est de même pour le Forum de l'orientation des études non seulement en France mais aussi au Congo. Sans oublier le premier concours de chorales « Le Congo a du cœur » qui a vu la participation de dizaines de chorales éblouissantes devant un jury international.



**L.D.B. : Quel a été le plus beau spectacle auquel vous avez participé ?**

**M.A. :** L'un des événements les plus marquants a été sans conteste les 80 ans du Manifeste de Brazzaville, organisé en octobre 2020 en partenariat avec la présidence de la République et la Fondation Charles-de-Gaulle. L'ouverture du colloque a été un moment très fort célébrant notre mémoire partagée, France et Congo. La soirée à la Basilique Sainte-Anne conçue et réalisée entièrement avec des artistes et techniciens Brazzavillois restera le plus beau spectacle auquel j'ai participé en ces quatre ans de mission. Nous avons eu l'honneur d'avoir les félicitations du président de la République et de la première dame.

**L.D.B. : Comment est-ce que l'IFC a passé le confinement dû à la covid-19 ?**

**M.A. :** L'IFC a été fermé entre mars et juillet 2020. Nous avons répondu avec la campagne en ligne « Confinés et cultivés », un nouveau succès, salué par son innovation par l'Institut français Paris. Nous sommes ré-ouverts depuis septembre, mais ne pouvons cependant accueillir le public. Aussi nous sommes devenus un grand plateau de télévision, nos programmes sont diffusés et rediffusés par toutes les télévisions et radios congolaises, mais aussi par TV5 Monde ou Canal+, permettant à des centaines de milliers de spectateurs de découvrir nos programmes franco-congolais : table ronde célébrant les

140 ans de Brazzaville, les hommages à notre regretté patriarche Ganga Edo, à Franklin Boukaka, documentaires, concerts, danse, théâtre, conférences... Nous avons produit plus de vingt-cinq programmes audiovisuels depuis septembre.

**L.D.B. Le 28 mai dernier, le Congo et la France vous ont décerné les insignes de l'ordre national du mérite. Comment avez-vous accueilli ces distinctions ?**

**M.A. :** C'est avec une immense joie et gratitude que j'ai reçu les insignes de l'Ordre du mérite national congolais du président de la République, dans un lieu emblématique de l'histoire franco-congolaise, le Palais du peuple, et les insignes de l'Ordre du mérite national français, dans un autre lieu emblématique de l'histoire franco-congolaise, la Case de Gaulle. Je remercie le président de la République du Congo, chef de l'État. Un infini merci également à l'ambassadeur de France au Congo, pour son soutien constant. Ces deux insignes que j'ai reçus le même jour sont représentatifs de la coopération culturelle entre la France et le Congo qui ont ainsi honoré et encouragé à poursuivre son chemin de culture partagée avec une historique, profonde et fraternelle relation.

**L.D.B. : Que dites-vous de façon générale de votre séjour au Congo ?**

**M.A. :** Je dois d'abord vous dire que le jour où je suis sortie de Maya-Maya pour prendre mes

fonctions, je me suis sentie immédiatement chez moi et ce sentiment n'a jamais cessé. Le Congo est ma maison. C'est un grand pays de culture avec aussi une nature magnifique que j'ai pu découvrir avec l'île Mbamou, les réserves d'Odzala-Kokoua, Nouabalé Ndoki, Lesio-Louna ou Conkouati-Doli, en visitant les grottes de Nkila Ntari, les chutes de la Loufoulakari ou de Bella, de Boko à Makoua ou Oyo, des berges du fleuve Congo et de celles de l'Alima jusqu'aux plages de sable blanc de la baie de Loango. Quatre ans passés si vite. Quatre ans qui m'ont changée, enrichie.

**L.D.B. : Un mot de la fin**

**M.A. :** Au moment où je quitte le Congo, je tiens à saluer tous ceux qui m'ont accompagnée dans cette vaste aventure à commencer par l'équipe de l'IFC, Médiathèque, Administration, Programmation, Communication, Technique, Campus France, Cours et certifications et bien sûr notre directeur Michel Pré (lui aussi arrivé au terme de sa mission), ainsi que Marie Veillon, attachée de coopération et Louis Berthelot, premier conseiller ; une équipe formidablement soudée et opérationnelle. Sans eux rien n'aurait été possible. Je ne peux croire que mon histoire d'amour avec le Congo va se terminer. Nous nous sommes rencontrés, aimés, avons vibré, créé, réalisé. Nous sommes ensemble. Si la France est ma patrie, le Congo demeurera à jamais dans mon cœur. Congo Kitoko.

*Propos recueillis par Bruno Okokana*

## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

## Les députés à la rencontre des indécis

L'Assemblée nationale a sollicité du gouvernement la tenue de la journée parlementaire sur la covid-19 pour entre autres doter les élus des outils nécessaires afin de convaincre les réticents à se faire vacciner contre la pandémie.

Les données épidémiologiques enregistrées montrent que la circulation de la maladie est encore active au Congo. Au cours de la période allant du 6 au 26 août, le pays a connu 286 nouveaux cas positifs, ce qui porte le nombre à 13 588 cas au total depuis mars 2020. Quatre décès supplémentaires sont à déplorer, portant leur total à 183. Le nombre de personnes complètement vaccinées s'élève à 148 463, soit une couverture vaccinale portée à 4,1% de la population cible.

Pour intensifier la vaccination et atteindre le pourcentage de 60% concernant l'immunité collective, la représentation nationale veut faire un travail de terrain. Ce qui passe avant tout par l'organisation d'une journée parlementaire sur la covid-19. « Les députés attendent avec impatience la tenue de la journée parlementaire sur la covid-19. Cette demande s'exprime en termes d'urgence et d'absolue nécessité. Il s'agit d'une démarche de nature à aider les députés à apporter, auprès de leurs mandants, un discours de clarté sur une maladie qui est l'objet de moult



Une campagne de vaccination

fantasmes et spéculations », a indiqué le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba à la clôture de la 13e session extraordinaire. Selon lui, cette journée thé-

matiquement, deux options restent possibles pour combattre la pandémie à coronavirus. Il s'agit notamment de l'application stricte des mesures barrières et la vaccina-

tion a appelé la presse nationale à jouer son rôle de relais de l'information afin de susciter une forte adhésion citoyenne à cette campagne de vaccination et aux mesures bar-

**« La réponse favorable a été donnée, aujourd'hui, il ne reste que la faisabilité et le gouvernement en est conscient. Le séminaire de formation nous permettra de mettre à votre disposition les experts outillés en la matière. Nous y travaillons »**

matique a vocation à apporter de la clarté sur une pandémie pour laquelle tout le monde perd son latin. Ac-

tion qui tarde à être acceptée par la grande masse. C'est ainsi que le président de la chambre basse du Parlement

rières. « Je comprends l'insistance des députés de la République de prendre une part

des plus actives au travail de sensibilisation de masse qui a vocation à booster ce processus qui tarde à prendre de l'envol », a-t-il poursuivi.

Il s'est, par ailleurs, félicité de l'appel du gouvernement à la vaccination des vendeuses et vendeurs, commerçantes et commerçants exerçant dans les marchés domaniaux, des chauffeurs des transports en commun et personnels enseignants. Cette démarche est déjà approuvée par le gouvernement qui attend mettre à la disposition des parlementaires des experts outillés en la matière et les moyens financiers pour descendre sur le terrain. « La réponse favorable a été donnée, aujourd'hui, il ne reste que la faisabilité et le gouvernement en est conscient. Le séminaire de formation nous permettra de mettre à votre disposition les experts outillés en la matière. Nous y travaillons », a assuré le ministre d'Etat, en charge des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, lors de l'autorisation de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour la 26e fois consécutive.

**Parfait Wilfried Douniama**

## EDUCATION

## Lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme sous toutes ses formes

Elargir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour réduire le taux d'analphabètes et d'illettrés est l'un des défis inscrits dans l'agenda de la 55e Journée internationale de l'alphabétisation, dont les activités ont été lancées le 8 septembre, à Brazzaville, sous l'égide de Régine Tchycaya-Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

La Journée internationale de l'alphabétisation est célébrée, dans le pays, de manière combinée avec la semaine nationale dédiée à la problématique. « L'alphabétisation numérique : un appoint nécessaire pour garantir un apprentissage tout au long de la vie » est le thème sur lequel le Congo célèbre cette journée et résume la quintessence de l'ensemble des activités qui seront organisées le long de ladite semaine. Explorer les facteurs qui rendent inclusive l'alphabétisation fondée sur la technologie, examiner la façon dont l'alphabétisation peut contribuer à bâtir un fondement solide axé sur l'humain en mettant en avant les interactions entre l'alphabétisation et les compétences numériques dont les jeunes, les adultes non alphabétisés font partie des axes de travail pour cette journée.

« Il s'agit de faire le point des avancées et des défis à relever », a fait savoir la directrice de l'al-

phabétisation et de l'éducation non formelle, Laure Matongo. Elle a reconnu que les efforts sont

consentis dans le secteur mais les faiblesses sont à noter : manque d'outils didactiques, pas suffisam-

ment de formateurs formés... Un tableau peu reluisant pour réaliser les performances attendues.

L'appel a alors été lancé aux pouvoirs publics de mettre plus de moyens en jeu.

La direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle développe, depuis 2017, le projet « Alphabétisation fonctionnelle numérique », en partenariat avec l'Unesco, en faveur d'une centaine de jeunes filles mères fréquentant les centres d'alphabétisation des départements de Brazzaville et du Pool. Pour la représentante de l'Unesco, Fatoumata Marega, il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour ne laisser personne au bord de la route et que les institutions d'éducation se déplacent vers les apprenants à travers les stratégies hybrides. La diplomate onusienne a, par ailleurs, évoqué le développement d'une offre éducative à distance en vue d'assurer une continuité pédagogique et une consolidation des acquis.

**Rominique Makaya**



Les élèves en apprentissage Photo Unicef-Congo

MINISTRE DU COMMERCE  
DES APPROVISIONNEMENTS ET  
DE LA CONSOMMATION

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

DIRECTION GÉNÉRALE DU COMMERCE  
INTÉRIEUR

N° 079 /MCAC/DGCI/DS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur général du commerce intérieur rappelle aux usagers que le circuit de vente de ciment en République du Congo est direct, il va du producteur aux consommateurs c'est-à-dire utilisateurs.

Ainsi, conformément à la note n°00075/MCAC-CAB du 09 juin 2021 fixant les prix de vente maxima de la tonne de ciment à ne pas dépasser sont les suivants :

- Pointe Noire :
  - o Ciment portland 32.5 N : 65 000 FCFA ;
  - o Ciment portland 42.5N : 70 000 FCFA ;
  - o Ciment portland 42.5 R : 73 000 FCFA.
- Brazzaville :
  - o Ciment portland 32.5 N : 67 000 FCFA ;
  - o Ciment portland 42.5N : 72 000 FCFA ;
  - o Ciment portland 42.5 R : 75 000 FCFA.

Les prix de vente aux consommateurs c'est-à-dire aux utilisateurs dans les différents dépôts à Brazzaville et à Pointe Noire peuvent être majorés des frais liés au transport et à la manutention.

Les services de contrôle commercial de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes Commerciales sont chargés d'assurer la mise en application effective de cette mesure.

Tout contrevenant est passible des sanctions prévues par les textes en vigueur.

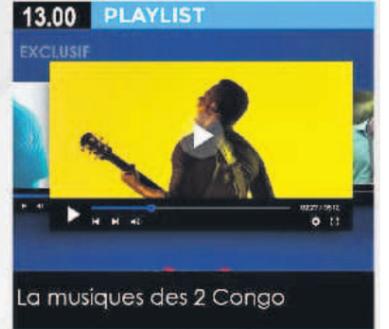
Fait à Brazzaville, le 2 septembre 2021

*Martin MOUBARI*  
Martin MOUBARI  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COMMERCE INTÉRIEUR



PROGRAMME DU JOUR JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021

- 06.30 PLAYLIST
- 08.30 TOP CLIPS
- 09.00 REDIFF. L'INVITÉ 19.45
- 10.00 CINÉMA
- 11.30 INITIATIVE AFRICA
- 12.30 ARCHIST
- 13.00 PLAYLIST
- 14.00 TALK 243
- 14.30 ECOLE D'ART
- 15.10 TOP CLIPS
- 16.00 RAP CONGOLAIS
- 17.00 CANAN CLUB
- 17.30 PROJECTEUR
- 18.00 CDIRECT INSIDE
- 18.15 ENTREPRISES
- 18.30 DOCUMENTAIRE
- 19.30 TOP CLIPS
- 19.45 L'INVITÉ 19.45



Une personnalité prestigieuse du monde de la politique décrypte l'actualité des 2 Congo sur le plateau.

- 20.30 TALK 243
- 21.30 REDIFF. L'INVITÉ 19.45
- 00.00 PLAYLIST

free CANAL 449 LES BOUQUETS CANAL+ CANAL 334

**DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS**

**LA LIGNE DIRECTE**

**POINTE-NOIRE → QUESO**

**GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESO**

**TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES**

**JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!**

**Départ:**

**tous les Samédis**

**Contacts**

**(+242) 06 702 15 25**

**05 311 91 99**

Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com



## HANDBALL

# La 3<sup>e</sup> édition de la Coupe du Congo débute ce jeudi

La compétition va se disputer du 9 au 19 septembre, à Brazzaville, respectivement aux gymnases Nicole-Oba et Etienne-Mongha, puis au terrain d'Abo sport. Quatre catégories sont concernées, notamment les seniors et juniors dans les deux versions.

Dans la phase préliminaire de la compétition, les neuf équipes engagées dans la catégorie seniors dames sont réparties dans deux poules. La poule A mettra aux prises la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), Ekembongo, Patronage, Interclub et Tourbillon. Le groupe opposé regroupe l'Etoile du Congo, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), l'AS Otohô et Asel.

Chez les seniors messieurs, par contre, les quinze clubs qui disputent le trophée sont répartis dans trois poules de cinq. Le groupe A est composé de Caïman, Petro sport, Munisport, Interclub de Pointe-Noire et Arsenal. L'Etoile du Congo compose le groupe B avec pour adversaires Avenir du rail, NHA sport, Pigeon vert et AS Sangha. Le groupe C mettra quant à lui aux prises l'Interclub de Brazzaville, As Neto, Patro-



nage de Pointe-Noire, Us Bantou et l'AS Cheminots de Pointe-Noire.

Chez les juniors dames, le trophée se disputera entre douze équipes réparties en trois poules de quatre. La poule A est composée de l'Etoile du Congo, CFJSO, Asel et AS Cheminots de Dolisie. JSO dans la poule B a pour adversaires Promosport, Olympique de Pokola et Amical. Le

dernier groupe regroupe le Cara, AS Neto, Renaissance et Patronage de Brazzaville.

Dans la catégorie juniors messieurs, l'Etoile du Congo en découdra dans le groupe A avec l'As Cheminots de Dolisie, Asoc et Olympique de Pokola. L'As Neto, JSO, Sonocc et NHA sport sont dans le groupe opposé. Dans le groupe C, Us Saint pierre

va se mesurer avec Cara, Académie et Patronage de Lékoumou. Le groupe D regroupe l'Interclub de Dolisie, CF JSO et CTHAB. Pour le compte de la première journée, Patronage de Pointe-Noire affrontera Us Bantou de Dolisie à Etienne-Mongha, dans la catégorie seniors hommes. La DGSP accueillera Patronage dans la catégorie seniors dames puis AS

Otoho croisera Asel dans la même catégorie. Au gymnase Nicole-Oba, Interclub jouera contre l'As Cheminots en seniors hommes. Interclub recevra Tourbillon chez les seniors dames. Dans les heures qui suivront, l'Inter affrontera Arsenal en seniors hommes puis Amical sera aux prises avec JSO en juniors dames peu avant la cérémonie d'ouverture. Le match Caïman-Petro sport (senior hommes) marquera l'ouverture officielle de la compétition.

Au stade d'Abo sport, Asel croisera l'As Cheminots de Dolisie en juniors dames. JSO va affronter NHA sport chez les juniors hommes. Après cette rencontre, JSO va en découdre avec Olympique de Pokola en juniors dames avant Asoc-AS Cheminots en juniors hommes.

*James Golden Eloué  
et Brunel Thychique Lindolo*

## DISTINCTION

## Jean Gabin Ossibi bientôt décoré pour ses œuvres culturelles

L'organisation non gouvernementale internationale MB production, que dirige Médard Mbongo, va rendre hommage le 17 septembre à Pointe-Noire, au travail de Jean Gabin Ossibi, dans la production cinématographique et musicale.

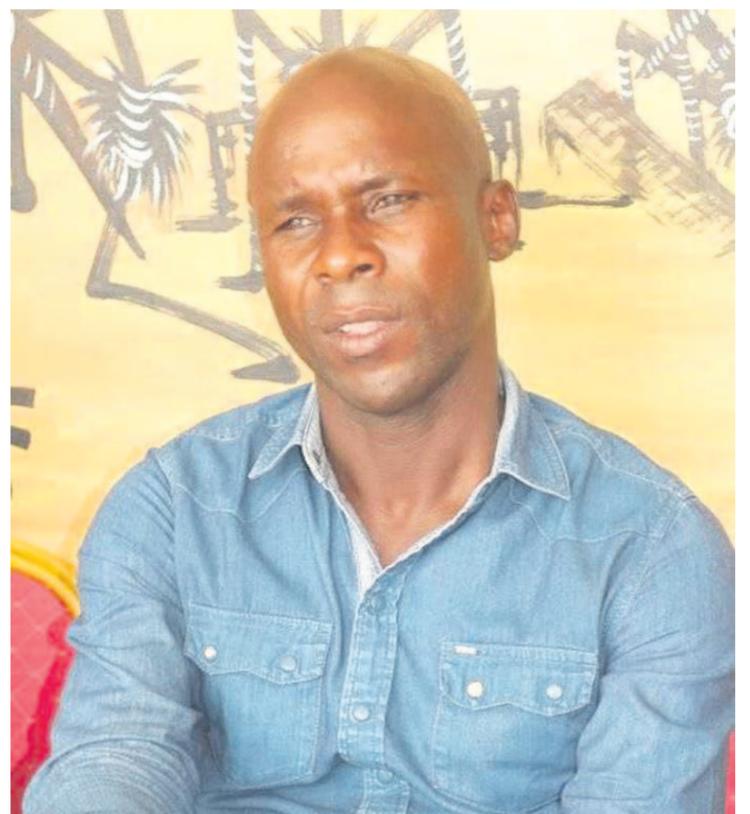
Discrétion et efficacité, tels sont les maîtres mots de Jean Gabin Ossibi, homme d'affaires et mécène culturel. Cet homme a tapé dans l'œil de MB production, qui a décidé de faire de lui, dans les tout prochains jours, ambassadeur culturel.

Ayant une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de la production, Jean Gabin Ossibi a notamment produit de nombreux artistes bien connus dans le pays, à l'instar de 100% Setho, Julien Antonio, Davy Kassa, Zaria Umporio et bien d'autres. Mais il doit son succès aussi à son engagement à l'international quand, en 2016, il se lance dans la production cinématographique avec un film africain regroupant des acteurs des deux Congo. Ce film a été tourné en Angola et lui a ouvert les portes du monde du cinéma en faisant de lui, l'année d'après, le meilleur

producteur de l'année, une récompense qu'il reçoit dans la ville de Kinshasa au cours d'une cérémonie organisée pour la circonstance.

Aujourd'hui, son expérience lui a permis d'asseoir sa zone d'influence sur ces trois pays. Jean Gabin Ossibi sera officiellement décoré lors d'une cérémonie qui devrait avoir lieu à Pointe-Noire. Cette distinction a été créée par MB production et vise à rendre hommage aux femmes et hommes de la communauté culturelle ayant contribué à l'expansion de la culture congolaise dans le monde. Notons que Jean Gabin Ossibi est également président d'une ONG. Chaque année, il fait des dons aux personnes démunies, notamment les veuves et les orphelins. Cette distinction va le pousser à faire plus pour le bonheur des nécessiteux et des hommes culturels.

*Hugues Prosper Mabonzo*





Liputta Swagga collection | Rey Mangouta / © Culture Trip

## PARUTION

## «Un mariage à tous les prix» de Florent Sogni Zaou

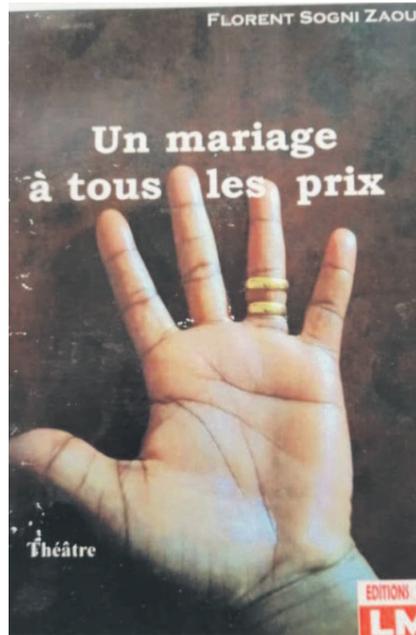
Paru aux éditions LMI à Pointe-Noire, l'ouvrage de 111 pages est une pièce de théâtre constituée de quatre actes avec plusieurs scènes.

L'ouvrage est l'histoire de Livitou, une jeune femme, sans compagnon, qui tente de se présenter seule devant l'officier d'état civil pour célébrer son mariage et se faire évidemment délivrer un acte de mariage.

Préfacant l'oeuvre, Rémy Mongo-Etsion a fait savoir que le mariage est considéré, pendant des siècles, comme une institution essentielle pour la stabilité des familles et l'avis des jeunes époux n'est pas primordial. Depuis des années donc, le mariage consensuel ne demande plus que le consentement des époux pour être validé. Par définition, il est une union conjugale contractuelle et/ou rituelle, à durée illimitée, déterminée ou indéterminée, reconnue ou encadrée par une institution juridique ou religieuse qui en détermine les modalités. Prenant le cas de la France, le préfacier a souligné que la loi du 20 septembre 1790 instaure le mariage civil, enregistré en mairie, comme le seul mariage devant la loi. Le jour de la cé-

lébration du mariage officiel est, à n'en point douter, l'un des meilleurs moments dans la vie de l'être humain, quel que soit son sexe. C'est toutefois un moment hautement particulier pour la femme qui quitte son statut de jeune fille pour entrer dans celui si merveilleux de femme mariée. C'est le moment où l'on tente, de toutes ses forces, d'effacer des traces de vie de jeunesse, celui de la femme qui ne vit plus seule mais dont la vie devient un bien commun. C'est ce statut que recherche Livitou, personnage principal de la pièce de théâtre, «Un mariage à tous les prix» de Florent Sogni Zaou.

«La jeune Livitou en a marre de marcher le long des avenues et rues de la ville sans ce signe distinctif, la bague ou alliance, et mieux, de se présenter dans les bureaux et autres lieux sans signes distinctifs. Les hommes n'y pensant presque plus, ou



difficilement, peut-être par défaut de moyens financiers, elle prend courageusement l'initiative d'aller seule à la rencontre des services de la mairie pour se faire porter cet anneau si fort», a indiqué Rémy Mongo-Etsion.

Outre la jeune Livitou candidate au mariage, les personnages de la pièce sont Nzal'batu : témoin de la future mariée ;

Chinganzi : épouse du témoin de la mariée ; Malima : amie ; Kambou : témoin du futur marié ; Mpemba : épouse du témoin du futur marié ; Makambo : témoin de la future mariée ; Confiance : homme de Livitou ; et L'agent : agent de la mairie.

Expliquant le titre de son ouvrage et le contenu, Florent Sogni Zaou a dit : « Lorsque les gens veulent se marier, c'est pour cohabiter. Mais lorsqu'il y a un mariage où l'un des acteurs n'est pas là, peut-on parler d'un mariage ? Je ne pense pas. On ne peut pas parler d'un mariage, c'est impossible.

Donc le mariage à tous les prix, c'est un mariage qui en réalité ne coûte rien du tout. Parce qu'on n'y met pas d'argent, on n'y met rien. Mais on se lève un matin on court chez le maire, et le maire ne vous marie pas, vous repartez à la maison. Est-ce que vous êtes réellement marié ? Telle est la

grande question de cet ouvrage. »

Marié et père de deux garçons, Florent Sogni Zaou est né à Pointe-Noire. Il a enseigné l'anglais au lycée Emery-Patrice-Lumumba de Brazzaville, avant de migrer vers le journalisme. Il a successivement exercé les fonctions de chef de service Économie et Société et de rédacteur en chef à l'Agence congolaise d'information et de directeur de publication du journal «L'Agenda». Officier dans l'ordre du mérite congolais, « Un mariage à tous les prix » est sa troisième pièce de théâtre après « L'homme d'affaires » et « Labyrinthes ». A son actif, quatre romans, deux recueils de poèmes, quatre nouvelles, trois essais et un livre collectif. L'ouvrage de Florent Sogni Zaou est disponible aux Dépêches de Brazzaville et vendu à 5 000 FCFA. Il sera présenté officiellement dans les prochains jours à la FNAC et à la rentrée littéraire du Congo.

Bruno Okokana



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

# Les Diabes rouges encore décevants

La sélection nationale de football a courbé l'échine 1-3, le 7 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, face aux Lions de la Teranga en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

La copie rendue par les hommes de Paul Put contre la sélection sénégalaise démontre une fois de plus que les Diabes rouges sont capables du meilleur et du pire. N'eut été leur gardien de buts Mafoumbi, en état de grâce, l'addition aurait pu être très salée. Un match de football se joue pendant quatre vingt-dix minutes et les Congolais vont bien interioriser la règle. Le pire, c'est que tous leurs efforts déployés sur le terrain ont été multipliés par zéro car en l'espace de deux prochaines minutes qui ont suivi les quatre-vingtièmes de leur rencontre face aux Lions de la Teranga, ils ont concédé deux buts, lesquels ont permis aux Sénégalais de caracoler seuls en tête du groupe.

Selon les calculs, au terme des deux premières journées, les Diabes rouges occupent la troisième place avec un petit point, derrière la Namibie (quatre points). Le Sénégal, quant à lui, a fait respecter son statut de favori grâce à son carton plein (six points sur les six possibles). Les Congolais n'ont certes pas livré un match de référence face aux Sénégalais, mais ils pouvaient



Face aux Lions de la Teranga, les Diabes rouges pouvaient espérer mieux/Adiac

espérer mieux puisqu'ils ont lutté à armes égales avant que les vieux démons de la gestion chaotique des ultimes minutes ne viennent tout remettre en cause. Épuisés physiquement, les changements tardifs du sélectionneur pourraient être l'une des causes de leur débauche. En effet, ils avaient tout dépensé sur le terrain en parvenant même à faire douter les Lions de la Teranga. La preuve, ils ont fait jeu égal 1-1 à la pause. La pillule reste dif-

ficile à avaler, certes, mais les Diabes rouges n'ont pas trop à rougir de leur prestation.

Dès l'entame du match, les Congolais s'illustrent les premiers mais Dylan Saint Louis, trop excentré, ne profite pas de l'offrande à la 8e mn pour scorer. Pendant les minutes qui ont suivi, les Sénégalais, par l'entremise de Boulaye Dia, échouent face à Christopher Mafoumbi. Ce n'était qu'une partie remise car à la 27e mn, le même Boulaye Dia,

parti dans le dos de la défense congolaise, oblige Mafoumbi à s'incliner pour la première fois. Et pourtant, c'est ce portier congolais qui a réussi à maintenir son équipe en vie en sortant un autre arrêt sur la frappe de Ismaila Sarr.

Les Diabes rouges reviennent dans le match grâce à un penalty obtenu sur un accrochage dans la surface et transformé à la 45e mn par Sylvère Ganvoula. Ils ont tenté d'entretenir cette flamme en seconde

mi-temps mais le ballon piégé de Merveil Ndockyt à la 50e mn et la puissante frappe de Dylan Saint Louis à la 67e mn n'ont pas trouvé le cadre pour prendre le dessus sur les Lions de la Teranga.

C'est donc à l'expérience que les Sénégalais ont fait sauter le verrou congolais à la 82e mn par Cissé Saliou avant de concéder le troisième en l'espace de deux minutes à cause d'un penalty transformé par Sadio Mané (85e mn). « C'est une déception parce qu'on joue chaque match pour le gagner. On a fait une belle prestation, on a fait les efforts, on les a mis à mal, on les a fait douter donc je suis fier des joueurs, ils ont tout donné sur le terrain. On n'a pas à rougir de notre prestation, malheureusement, un match c'est 90 mn voire plus. Mais on a su faire que 82 ou 83 mn. Avec la fatigue face à l'une des meilleures équipes d'Afrique, on a laissé des espaces et on a concédé des situations. Je pense qu'on a été un peu malchanceux », a commenté Christopher Mafoumbi, le capitaine des Diabes rouges.

James Golden Eloué

## DISPARITION

## Décès du promoteur culturel Alain Amobé Mévégué

De sources concordantes, le journaliste, producteur radio et télévision, Alain Amobé Mévégué est décédé à Paris en France, le 8 septembre, à l'âge de 53 ans.

Revenu du Cameroun à la suite du décès de sa mère, Alain Amobé Mévégué s'est senti mal en arrivant à Paris. Hospitalisé, aucune information n'a pu filtrer jusqu'à la mi-journée de ce 8 septembre, moment où les réseaux sociaux ont annoncé son décès.

La diaspora africaine perd une de ses icônes. Féru de culture, il a travaillé à RFI, TV5 Monde, CFI, MCM Africa, France Ô et France 24. Entrepreneur dans l'âme, il a fondé la chaîne Ubiznews, accessible dans quarante pays d'Afrique. Alain Amobé Mévégué doit son charisme d'homme de la diaspora à son implication dans la promotion et la défense de la culture. C'est à lui que les mélomanes doivent, entre autres, l'hommage de Papa Wemba sur France 24.

Le 25 mai 2020, lors de la



cérémonie des 57 ans de la fondation de l'Organisation de l'Unité africaine devenue, en 2002, l'Union africaine, il avait mobilisé, à titre exceptionnel, pour cette commémoration, les artistes et la société civile du continent africain et de sa diaspora autour du projet WAN (Worldwide Afro Network) le 25 mai, commencement de la construction d'une nouvelle Afrique : unie et innovante / Réalisation du hashtags #JeSuisWan et #IamWan.

En filigrane de cette cérémonie, Alain Amobé Mévégué avait tenu à faire référence à la mémoire des personnalités disparues des suites du coronavirus telles que Cyriaque Bassoka, Pape Diouf, Manu Dibango ou le chanteur guinéen Mory Kanté.

Il n'a jamais cessé de s'impliquer au sein de la défense de la culture africaine. L'un de

ses derniers combats consista à participer à la campagne officielle pour promouvoir l'inscription de la rumba congolaise, style majeur de la musique africaine, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

« La diaspora africaine est très attristée par la disparition d'Alain Amobé Mévégué, témoigne Rodophe Cyr Makosso, directeur de Ziana TV en conclusion de sa prise d'antenne. Ses combats pour la culture ont permis des avancées. Sa disponibilité et sa contribution à la vie culturelle et sociale resteront à jamais. C'était un homme ouvert à toute la communauté. Il a été actif en se rendant aux deux Congo pour la défense de la rumba. Son départ est fort regrettable et va laisser un grand vide ! », a-t-il conclu.

Marie Alfred Ngoma